

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES
ET DU
PERSONNEL MILITAIRE

N°

Le Gouverneur Général de l'Algérie

à Monsieur le Gouverneur Général de l'Afrique
Occidentale

Senégals



Fact

Demandes	Réponses
----------	----------

Situation religieuse au Sénégal.

Fournir si possible :

— 1° des renseignements détaillés sur le grand mouvement de propagande islamique dans la rive Peulh

— 2° sur les chioukh influents du pays maure : les oulad Moham-med - el - Fadel , cheikh Saadibou (ou Saadidou) cheikh Sodia , histoire d'El hadj Omar

— 3° Organisation des diverses congrégations qui pourraient exister ; les relations que ces confréries entretiennent avec les sectes marocaines

— 4° Notice sur la secte des Bakkaya de Tombouctou .

" Cette confrérie n'est-elle pas en relations avec certaines

familles

noter

noter

noter

Demander

Réponses

familles maraboutiques de l'extrême -
Sud tunisien ? "

a-t-elle une certaine influence au
Soudan et particulièrement en pays
touareg ? "

Prière de vouloir bien répondre
aux questions qui précèdent indépendamment
des renseignements généraux
demandés sur les sectes qui pourraient
avoir des centres d'action ou des adhérents
dans l'Afrique occidentale.

P. le Gouverneur Général et par son ordre,
Le Capitaine Chef du Service des Affaires indigènes
et du Personnel Militaire



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
DE L'ALGÉRIE

Alger, le 25 Janvier 1896.

à Copier

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES
ET DU
PERSONNEL MILITAIRE

N° 254



Le Gouverneur Général de l'Algérie

Monsieur le Gouverneur Général de
Afrique Occidentale

Sénégal

Au sujet
des confréries religieuses
musulmanes.

Confidentiel.

Monsieur le Gouverneur Général,

L'influence des sectes religieuses sur
sur les populations de l'Afrique Septentrionale
ne fait plus de doute pour personne. Elle se
manifeste au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en
Tripolitaine, en Egypte et s'exerce le plus souvent
dans un esprit hostile à notre action
civilisatrice.

Par l'intermédiaire de nombreux
pèlerins qui se rendent annuellement de tous
des pays musulmans, dans la ville sainte
et par les pérégrinations constantes de mis-
sionnaires qui se dérobent facilement à nos
investigations, les Chefs des Ordres religieux
sont tenus au courant de nos moindres actes
qu'ils dénaturent au profit de leur cause.

Dans les pays soumis à notre
domination de nombreuses sectes locales agis-
sent auprès des populations vicieuses les
appauvrissant

*affaires indigènes
m'en parler.*

*cette question
intéresse tous les
services de l'Afrique
occidentale. Voulez-vous
le savoir, tout particulièrement*

[Handwritten signature]

appauvrissant par le prélevement des aumônes connues sous le nom de Tiara et les maintenant dans l'état d'inertie intellectuelle qui les soustrait à notre influence. Ces sectes locales ont peu d'importance mais il existe de véritables ordres religieux dont l'influence, sans cesse croissante, a été, est et restera longtemps un danger pour la tranquillité de nos possessions du Nord de l'Afrique.

L'ordre des Senoussya, notamment, qui a des ramifications et des adhérents depuis la Mecque jusqu'au Maroc, travaille sans relâche, depuis quelques années, pour conquérir à l'Islamisme les diverses peuplades du Soudan.

En fixant sa résidence à l'oasis de Koufria le Cheikh Mahdi ben el Senoussi semble, en effet, avoir pour but de se mettre plus facilement en contact avec les caravanes qui suivent la route de l'Ouadaï à Benghazi; il peut aussi entretenir de fréquentes relations avec les peuplades Fouareg et donner un nouvel essor à la propagande panislamique à laquelle se livrent ses nombreux adeptes.

On sait, d'autre part, que la secte des Madanya issue comme celles des Oerquaoua et des Senoussya des doctrines panislamiques des Chadelya a pris depuis quelques temps, une extension considérable. Son chef, le Cheikh Djaffar qui passe pour diriger la politique Ottomane en ce qui concerne les pays islamiques intérieurement en Tripolitaine, au Sud de l'Algérie

et

et particulièrement dans le sud de la Tunisie
et au Maroc des relations personnelles
très-étendues.

Quoi qu'il en soit, toutes ces sectes
plus ou moins hostiles à tout ce qui n'est pas
infidèle à l'Islam n'ont pas fait jusqu'à
ce jour, l'objet d'études approfondies. Tous ceux
qui se sont préoccupés de près ou de loin, de cette
question qui nous intéresse à un si haut degré,
ne l'ont traitée faute de données suffisantes que
d'une manière peut-être un peu superficielle ou
n'ont étudié que des groupes isolés.

Aussi, ai-je pensé qu'une étude
aussi complète que possible des diverses sectes
musulmanes offrirait un puissant intérêt.

J'ai déjà recueilli sur cette intéressante
question un grand nombre de renseignements;
ils formeront la base d'un travail qui
doit embrasser tous les pays de l'Islam,
étant donné les liens étroits qui unissent
entre eux tous les sectateurs du Coran.

Quelques renseignements me font
défaut et je vous serai très obligé de vouloir
bien m'aider à compléter les éléments que j'ai
déjà réunis.

Pour ce faire j'aurais besoin de
connaître exactement:

1^o Les confréries locales ou autres avec les
noms des fondateurs, leurs doctrines, leur
influence locale, les ramifications qu'elles pourraient
avoir à l'intérieur et leurs tendances politiques.

2^o Les relations qu'elles pourraient entretenir

avec

avec les représentants de l'Empire Ottoman
ou tout autre puissance étrangère.

3^o Tous les points où il y a actuellement au
Sénégal, en Afrique occidentale, à Fombouctou etc...
des *Tawuia* (convents) et des *mogaddim* (vicaires,
prépôtés) et les noms des tribus chez lesquelles
ces associations religieuses et politiques ont recruté
des adhérents, ainsi que le nombre approximatif
de ces derniers.

J'attire plus particulièrement votre
attention sur les renseignements spéciaux que j'ai
eu devoir consigner sur le questionnaire que vous
trouverez ci-joint.

Il se rapporte à des confréries dont
l'influence s'exerce dans presque tous les pays
de l'Islam.

Je vous serais particulièrement recon-
naissant si je pourrais recevoir ces renseignements
avant le mois de mai prochain ainsi que les
dix (recitations spéciales à chaque secte) les
diplômes (*idjéz*) et les photographies de *Tawuia*
ou autres que vous auriez pu vous procurer.

Permettez agréer, Monsieur le Gouverneur Général,
l'assurance de ma haute considération.

Humbert